



Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

## **Procès-verbal de la séance du 18 juillet 2016**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire s'est réunie le 18 juillet 2016 à 14h30 à Orléans.

Elle a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

**1. Adoption des avis : Néant**

**2. Adoption des décisions suite à un examen au cas par cas**

**1. Décision sur l'élaboration du PLU de Parçay-Meslay(37) : F02416U0025 2016DKCVL001**

Étaient présents et ont délibéré : Corinne Larrue, Michel Badaire, Etienne Lefebvre, Philippe de Guibert.

En présence de Olivier Cléricy Lanta de la DREAL Centre-Val de Loire

Étaient absents ou excusés : Patricia Corrèze-Lenée, Philippe Maubert.

Après discussion, la décision, telle qu'annexée au présent procès-verbal, est adoptée à l'unanimité.

**2. Décision sur la révision du PLU de Saché (37) : F02416U0026 2016DKCVL002**

Étaient présents et ont délibéré : Corinne Larrue, Michel Badaire, Etienne Lefebvre, Philippe de Guibert.

En présence de Olivier Cléricy Lanta de la DREAL Centre-Val de Loire

Étaient absents ou excusés : Patricia Corrèze-Lenée, Philippe Maubert.

Après discussion, la décision, telle qu'annexée au présent procès-verbal, est adoptée à l'unanimité.

**3. Décision sur la révision du PLU de Lèves (38) : F02416U0027 2016DKCVL003**

Étaient présents et ont délibéré : Corinne Larrue, Michel Badaire, Etienne Lefebvre, Philippe de Guibert.

En présence de Olivier Cléricy Lanta de la DREAL Centre-Val de Loire

Étaient absents ou excusés : Patricia Corrèze-Lenée, Philippe Maubert.

Après discussion, la décision, telle qu'annexée au présent procès-verbal, est adoptée à l'unanimité.

**3. Fonctionnement de la mission :**

**1. convention MRAe - DREAL**

Étaient présents et ont délibéré : Corinne Larrue, Michel Badaire, Etienne Lefebvre, Philippe de Guibert.

Étaient absents ou excusés : Patricia Corrèze-Lenée, Philippe Maubert.

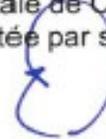
Après discussion, le projet, tel qu'annexé au présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité.

Il sera soumis à l'avis du comité technique de la DREAL avant d'être signé par le président de la MRAe et le directeur de la DREAL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Fait à Orléans, le 18 juillet 2016

La mission régionale d'autorité  
environnementale de Centre-Val de Loire,  
représentée par son président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, circular shape with a small crossbar, positioned over the text 'représentée par son président'.

Étienne LEFEBVRE